NOVEMBRE 2020-01

VILLARDS-D'HÉRIA

L'HÉRIA

La publication de la commune de Villards-d'Héria

MAIRIE
1 RUE LEON CLERC 39260 VILLARDS D'HERIA
TEL 03 84 42 03 85
SECRETARIAT@VILLARDSDHERIA.FR

SITE INTERNET
www.villardsdheria.fr
Page Facebook
Commune de Villards d'Héria
Twitter @Villardsdheria

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION
2- LE CONSEIL MUNICIPAL
3- LES DELEGATIONS
4- FINANCES
5-6-7 RETROSPECTIVE
8-9 UNE EQUIPE EN DYNAMIQUE
10 BREVES
11 INFORMATIONS DIVERSES

Mesdames, Messieurs,
Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

La saison estivale s'achève, après plusieurs mois d'inquiétudes et d'angoisses par rapport à la crise sanitaire, inédite, que nous subissons.
Nous espérons que vous traversez cette épreuve du mieux possible pour vous et vos proches tant du point de vue de la santé que du moral.
Cette année 2020, vous l'aurez compris, est une année atypique. Pour autant, nous nous devons d'aller de l'avant et la nouvelle équipe municipale, installée depuis le 05 juillet, s'est rapidement imprégnée du contexte sanitaire complexe tout en oeuvrant pour la commune durant ces derniers mois.
Pour ce premier bulletin, nous avons souhaité vous présenter l'organisation de la nouvelle équipe municipale, un point financier ainsi qu'une réstrospective en photos depuis juillet 2020.

Bonne lecture.
Prenez soin de vous et de vos proches.
L'équipe municipale.

Directeur de la publication
Jean-Robert BONDIER
Direction de la rédaction
Aicha BURDAIRON
Rachel HUGUES

TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ Sud Jura

Présentation de l'équipe municipale

Gilles Vincent, Alain Moissonnier, Rachel Hugues, Aïcha Burdairon, Jan Vincent, Florian DeMatos, Jean-Robert Bondier, Maryse Fraslin, Michel Bondier, Dominique Lacroix, Michaël Marillier

Après des élections perturbées par la crise sanitaire, le nouveau conseil municipal a été mis en place le 05 juillet 2020.
Afin de mener à bien le projet de la commune, une organisation fonctionnelle a été mise en place autour du Maire et des trois adjoints, permettant à chacun de travailler sous forme de conduite de projets en s'entourant des élus volontaires sur chaque dossier à traiter.
Cette organisation en projets devrait permettre de gagner en efficience compte tenu de la grande diversité des sujets à traiter.

Jean-Robert BONDIER
Maire
Finances
Personnel
Vie sociale
Ecole

Michaël MARILLIER
1er adjoint
Environnement
Forêt
Réseaux secs

Aïcha BURDAIRON
2e adjoint
Urbanisme
Patrimoine
Eau
Communication

Alain MOISSONNIER
3e adjoint
Voirie
Circulation
Bâtiments et Equipements municipaux
Vie associative

Délégations

Communauté de communes Terre d'Emeraude :
Titulaire Jean-Robert Bondier
Suppléant Michaël Marillier

Communes Forestières
Titulaire Michaël Marillier
Suppléant Michel Bondier

Correspondant défense
Jean-Robert Bondier

SICTOM
Titulaire Gilles Vincent
Suppléant Jean-Robert Bondier

Ecole
Jean-Robert Bondier, Florian De Matos, Jan Vincent

Parc Naturel Régional du Haut Jura
Titulaire Michaël Marillier
Suppléant Aïcha Burdairon

Action sociale
Jean-Robert Bondier, Rachel Hugues, Maryse Fraslin, Florian De Matos

CIAS
Rachel Hugues

Sidec
Michaël Marillier

Bibliothèque
Maryse Fraslin

Contrôle des listes électorales
Rachel Hugues

Sécurité routière
Gilles Vincent

Appel d'offres
Titulaires
Jean-Robert Bondier, Aïcha Burdairon, Alain Moissonnier, Florian De Matos
Suppléants
Rachel Hugues, Gilles Vincent, Jan Vincent

FINANCES

Une des premières tâche du nouveau conseil a été d'élaborer le budget 2020 en tenant compte de la situation précédente et des besoins de la commune.
A ce stade , il apparaît nécessaire de faire état de la situation au 31 décembre 2019, non pas pour débattre sur la gestion précédente mais pour prendre acte de la situation en début de mandat.
Le budget en investissement présente au 31 décembre 2019 un déficit cumulé de 116 000€, impactant fortement nos capacités d'investissements à venir.
La commune doit vivre, s'entretenir et s'améliorer c'est pourquoi la décision a été prise en conseil municipal du 30 juillet, de couvrir le déficit par un emprunt de 100 000€ pris sur le budget annexe de l'eau (bénéficiaire de 150 000€).
Avec les rentrées attendues, la situation financière a pu être assainie.
Le budget primitif 2020 se voulait ambitieux afin de résorber le déficit tout en permettant les investissements à réaliser sur 2020 .

Les principaux investissements prévus en 2020
Ecole : Mobilier, Informatique, Préau – 15 000 €
Site Archéologique : Remplacement des bâches (travaux 2018) – 20 000 €
Forêt : Création de piste et renouvellement de plants –7 000 €
Bâtiments Voirie Outillage : Rénovation, entretien, sécurisation – 30 000 €
Foncier : Acquisition de terrains – 4 500 €

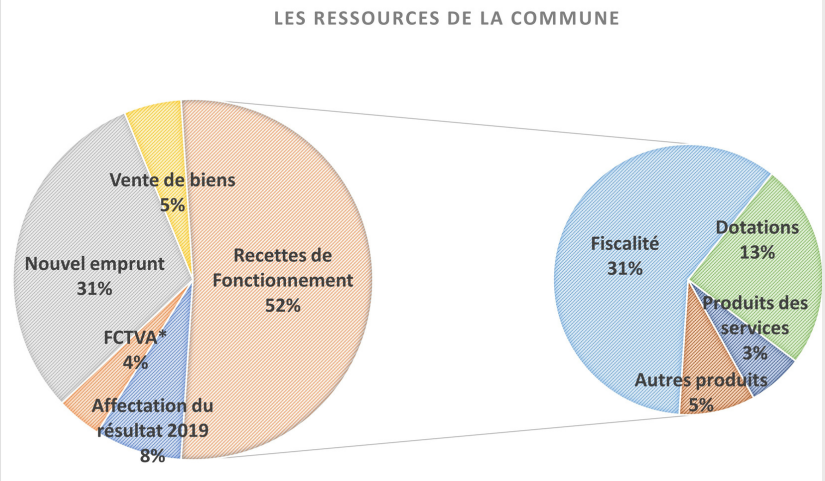

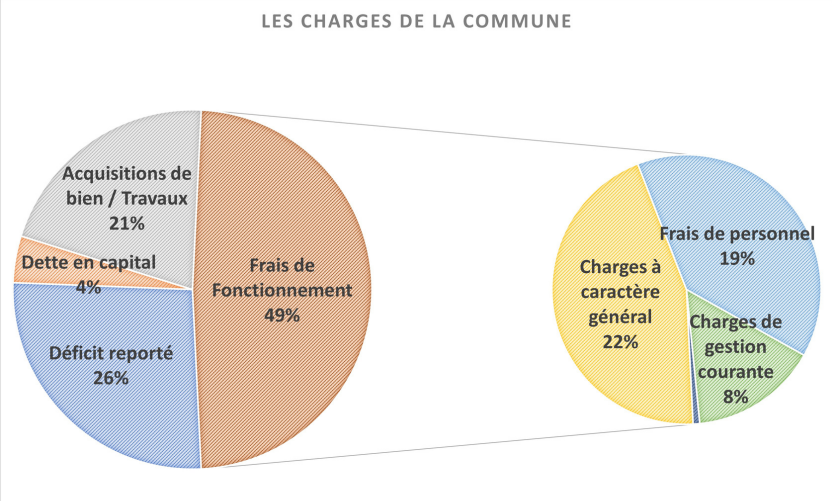

RETOUR SUR IMAGES

Que s'est-il passé depuis juillet 2020

Juillet 2020

Site internet

Le site internet est en ligne depuis le 31 juillet, vous pourrez retrouver toutes les actualités de Villard-d'Héria.

www.villardsdheria.fr

Août 2020

Grâce à l'implication de l'équipe municipale, de l'institutrice et de l'animatrice cantine/garderie, l'école a fait peau neuve.

Un investissement important a été réalisé dans le mobilier pour aménager des rangements, une véritable bibliothèque et un espace de jeux et de lecture attractif.

Une école plus moderne, plus pratique et numérique, car en plus du mobilier, de nouveaux outils informatiques sont arrivés grâce à l'aide financière de l'éducation nationale.

Plan canicule

Le jura a été placé en niveau crise par arrêté préfectoral.

La municipalité a ouvert un registre des personnes vulnérables ou isolées sur lequel chacun et chacune pouvaient s'inscrire.

Les cartes jeunes , financées en partie par la municipalité, sont étendues jusqu'à 30 ans

Août 2020

Ouverture exceptionnelle du site archéologique du Pont des Arches, pour les habitants de Villards-d'Héria.180 personnes étaient au rendez-vous.

Grand succès pour cette opération conduite par la municipalité.

Les participants ont pu rencontrer les archéologues qui travaillaient activement sur le site depuis 1 mois.

Cette organisation était le premier temps d'un cycle de conférences à Villards-d'Héria. Un temps culturel, un temps d'échanges, un temps de retrouvailles, un temps pour faire connaissance, bref, un temps de vie de village.

Septembre 2020

Retour de l'affouage sur la commune

Le samedi 10 octobre, une réunion pour l'affouage a eu lieu en mairie. Ce sont sept affouagistes qui participeront cette année à cette activité dans la parcelle 30 "sur Chatillon". Après avoir reçu le règlement d'affouage et les consignes de sécurité, les affouagistes se sont vus attribuer leur numéro de coupe par tirage au sort.

La réunion s'est poursuivie sur le terrain afin de prendre connaissance des coupes et des accès.

Une piste forestière a été réalisée en fin d'été afin de faciliter l'accès à la zone.

Octobre 2020

La municipalité a trouvé opportun de réunir les représentants des 7 associations de Villards-d'Héria.

Ce moment d'échanges a permis de faire connaître aux associations les moyens matériels et financiers pouvant être mis à leur disposition.

Chaque association s'est vue remettre un document d'inscription sur le site internet leur permettant ainsi de relayer, pour celles qui le souhaitent, les informations (cotisations, évènements, réunions, manifestations...)

ASSOCIATIONS
Comité des fêtes
ACCA
Amis du Lac d'Antre
Association des Turcs de Kozlucay
Club l'Héria
Moto club du Risoux
Protection Civile

UNE EQUIPE DYNAMIQUE AU SERVICE DE LA COMMUNE

Nettoyage cimetière

travaux voirie

Curage canalisation

élagage place du souvenir

montage mobilier école

accompagnement sortie école

installation drapeaux

travaux sur réseau eau

création piste forestière

Intervention sur reseau eau

sécurisation site

travaux forestiers

Et tout ce qui ne se voit pas

BREVES

La municipalité de Villards-d'Héria a le grand plaisir de vous présenter son nouvel employé municipal.
Philippe BONDIER a pris ses fonctions le 02 novembre 2020

Cérémonie du 11 novembre
En raison de la crise sanitaire le repas traditionnel du 11 novembre n'a pas pu avoir lieu .
Le conseil municipal a pris la décision d'offrir un panier garni à tous les habitants âgés de 70 ans et plus.

Sècheresse 2020
Comme déjà au cours des deux années précédentes, notre département a connu en 2020 une situation hydrologique marquée par une nouvelle période de sécheresse significative susceptible d'avoir provoqué ou aggravé des dommages sur les habitations.
Comme tout dommage affectant un bien immobilier, une déclaration de sinistre doit être faite auprès de l'assureur; si ce dernier indique que le phénomène en cause relève de la garantie "catastrophes naturelles" une information doit être faite en mairie afin d'engager la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.
Si vous êtes concerné , n'hésitez pas à vous signaler en mairie
avant le 31 décembre 2020.

ETAT CIVIL

Du 01 janvier au 30 novembre 2020

Naissances

Frappier Louison Né le 30 juin 2020
Latreche-Bouftata Aïssa Né le 03 juillet 2020

Décès

Jean-Paul Bouillet le 01 janvier 2020
Philippe Grandperrier le 28 mai 2020
Jean Quaresemin le 02 octobre 2020
Arlette Duvillard épouse Vincent le 29 octobre 2020
Denise Jeunet épouse Lafont le 16 novembre 2020
Georges Vincent le 19 novembre 2020

ENSEMBLE ENRAYONS LA PROPAGATION DE LA MALADIE

Afin de permettre à tous de vivre au mieux cette période de confinement, la municipalité de Villards-d'Héria a activé une cellule de veille sanitaire COVID.
A cet effet, nous ouvrons le registre des personnes vulnérables ou isolées sur lequel vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche. Les habitants du village, inscrits sur ce registre, bénéficieront d'un suivi particulier par la cellule de veille.
N'hésitez pas à contacter la mairie.
Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral en date du 12 octobre, le port du masque est obligatoire notamment dans les 50 mètres autour des établissements publics , et au sein de l'établissement scolaire dès 6 ans.

Prenez soin de vous et de vos proches

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

RECETTE DE NOEL

Fantaisie de la Mère Noël

Pour 4/6 parts-Préparation 30 min- Cuisson, 15 min

Pour le biscuit

3 oeufs-100 g de sucre-1/2 c. à café de vanille liquide-1/2 c. à café de levure chimique-100g de farine-4 c. à soupe de noisettes concassées.

Pour la mousse

2 œufs-5cl de crème fraîche épaisse-25g de sucre en poudre-3 c à soupe de Nutella

Préparez le biscuit : préchauffez le four à 180°C (th 6)

Dans un saladier, mélangez les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Ajoutez la farine, la levure chimique et la vanille. Mélangez bien.

Versez la préparation sur une feuille de cuisson en silicone et étalez-la à l'aide d'une spatule ou d'une longue lame de couteau. Le biscuit doit faire 5mm d'épaisseur et doit être le pus rectangulaire possible.

Enfournez pour 15 minutes. Sortez du four et laisser refroidir.

Préparez la mousse au Nutella : séparez les blancs des jaunes d'œuf. Puis battez les jaunes avec le sucre. Ajoutez ensuite le Nutella et la crème fraîche fouettée. Montez les blancs en neige et incorporez-les à la préparation. Réservez au frais.

Découpez dans le biscuit 3 rectangles de taille égale. Nappez un rectangle de mousse au Nutella, saupoudrez de noisettes concassées puis recouvrez d'un biscuit... Poursuivez l'opération. Terminez par un rectangle de biscuit, nappez de Nutella préalablement détendu au bain-marie. Décorez le dessus de la bûche.

Dégustez !!

Ne pas jeter sur la voie publique